



Direction départementale de l'agriculture et de la forêt  
Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture



# Programmation de développement rural 2007-2013

## MESURES AGROENVIRONNEMENTALES (MAE)

DEMANDE D'ENGAGEMENT – CAMPAGNE 2008

---

La loi 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ces formulaires. La fourniture des données qui vous sont demandées est obligatoire. Les données sont transmises aux organismes payeurs et aux caisses départementales ou pluridépartementales de la MSA. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant à la DDAF.

**Les 2 premiers feuillets autocopiants sont destinés à la DDAF ou DDEA, le 3<sup>e</sup> est à conserver par le demandeur.**

